

Assemblée générale du conseil municipal tenue le lundi 11 novembre 2013
au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 19h et à laquelle sont présents :

Son honneur le maire monsieur Gérard Coulombe

Et les conseillers suivants :

Madame Johanne Bonenfant
Madame Martine Coulombe
Monsieur Patrick Courville

Monsieur John Rodgers
Madame Jocelyne Lyrette
Monsieur Éric Bélanger

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente

ASSISTANCE

Mesdames Hélène Hubert, Claudette Lyrette, Reine Simard, Carole Robichaud, Nicole Landry, Madame Richard, Lise Courville, Annie Valiquette, Roxanne Labelle, Chantal Martin, Marjolaine Cloutier Blais, Léone Coulombe, Lily Rodgers,

Messieurs Édouard Langevin, Gaston Guindon, Rhéaume Lyrette, Normand Gendron, Jean-Jacques Bilodeau, Jacques Lacourcière, Sylvain Villeneuve, Brian Rodgers, Jean-Luc Lyrette, Norbert Potvin, Nicholas Chaussé, Victor Lyrette, Marco Beaudoin, Richard Courville, Germain Viger,

Tel que stipulé à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le maire monsieur Gérard Coulombe, la conseillère madame Johanne Bonenfant, la conseillère madame Martine Coulombe, le conseiller monsieur Patrick Courville, le conseiller monsieur John Rodgers, la conseillère madame Jocelyne Lyrette et le conseiller monsieur Éric Bélanger ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption des procès verbaux**
 - 3.1 Adoption des procès-verbaux de l'assemblée générale du 2 octobre 2013
 - 3.2 Adoption du procès verbal de la journée du scrutin du 3 novembre 2013

4. Adoption des comptes et rapports

- 4.1 Adoption des comptes payés durant le mois
- 4.2 Adoption des comptes à payer
- 4.3 Adoption du rapport mensuel des paies d'octobre 2013

5. Correspondance

- 5.1 Société d'habitation du Québec acceptation de la révision budgétaire 2013 montant à payer de 1 951\$
- 5.2 Formation des élus / formation de base, formation obligatoire en matière d'éthique et déontologie et une conférence Web coût par participant 534.63\$
- 5.3 Ministère des Transports / Accusé de réception de notre demande pour la signalisation de la Rivière Gatineau / nomination du maire monsieur Gérard Coulombe pour s'occuper du dossier
- 5.4 Complicité Emploi Vallée-de-la-Gatineau / demande d'aide financière pour les bourses de la relève

6. Invitation / formation / information / félicitation / remerciement / Colloque-congrès / demande de don

- 6.1 Alliance autochtone Local 080 demande d'aide financière pour le party de Noël des enfants
- 6.2 Centre de santé et CLSC de Maniwaki déposent une demande de contribution monétaire pour le dîner de Noël pour la clientèle suivie à domicile

7. Incendie / Sécurité civile

- 7.2 Nomination d'un élu pour information de la réfection des portes de la caserne incendie

8. Aménagement, Urbanisme, Développement, et Règlement

9. Voirie

- 9.1 Camps Touristiques La Pointe à David - nomination du maire monsieur Gérard Coulombe pour le suivi de ce dossier
- 9.2 Récupération des blocs de béton et escalier
- 9.3 Rencontre MRNF et MTQ et la municipalité / dossier camps touristiques La Pointe à David
- 9.4 Rejet de la soumission pour la réfection de la mise à l'eau
- 9.5 Autorisation des travaux en régie pour la réfection de la mise à l'eau pour un montant maximum de 50 000\$ sera accordé et les travaux devront être terminés pour le 31 décembre 2013

10. Hygiène du milieu

11. Loisirs, Culture et Tourisme

11.1 Engagement d'un aide-journalier pour la préparation de la glace sur la patinoire

11.2 Engagement à temps partiel d'un surveillant aux loisirs

11.3 Guide touristique des hautes Laurentides / publicité dans le prochain guide touristique au coût de 775\$ + les taxes applicables

11.4 Ouverture du Centre Jean-Guy Prévost pour l'organisation d'un soir de jeux : ballon volant, badminton ou autres

11.5 Ouverture du Centre Sportif

12. Autres sujets et documents le cas échéant

12.1 Nomination d'un maire suppléant et substitut à la MRC

12.2 Nomination des personnes autorisées pour la signature des chèques

12.3 Nomination d'un représentant comité de la Place de l'Oasis

12.4 Nomination d'un représentant sur le conseil de la R.I.A.M. (Régie intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki et Haute-Gatineau)

12.5 Nomination d'un représentant substitut pour siéger sur le conseil de la R.I.A.M. (Régie intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki et Haute-Gatineau)

12.6 Nomination des dossiers attribués à chacun des élus municipaux

13. Varia

14. Parole au public

15. Levée de l'assemblée

2013-G-1111--01

Ouverture de la présente assemblée

Le conseiller monsieur John Rodgers, appuyé de la conseillère madame Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu à 19h que la présente assemblée soit ouverte.

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-02

Adoption de l'ordre du jour

Le maire, monsieur Gérard Coulombe, procède à l'adoption de l'ordre du jour

Le conseiller, monsieur John Rodgers, appuyé de la conseillère, madame Martine Coulombe, propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants et demeure ouvert à d'autres discussions.

12.7 Chemins Bélanger et Sandra

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-03

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 octobre 2013

La conseillère, madame Martine Coulombe, appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant, propose et il est résolu que le procès-verbal de l'assemblée générale du 2 octobre 2013 soit adopté tel que rédigé.

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-04

Adoption du procès-verbal de la tenue de registre du scrutin du 3 novembre 2013

Le conseiller, monsieur Patrick Courville, appuyé du conseiller monsieur Éric Bélanger, propose et il est résolu que le procès verbal de la tenue du scrutin du 3 novembre 2013 soit adopté tel que rédigé ci-dessous.

Procès verbal de la mise en candidature pour le poste de maire et des postes de conseillers siège 1, 3, 5 et 6

À l'expiration donnée, soit le vendredi 4 octobre 2013 à 16 heures 30, les sièges suivants sont en élection

Poste de maire	COULOMBE, Gérard DORION, Roland
Siège # 1	BONENFAN,T Johanne CHALIFOUX, Jean-Pierre
Siège # 2	COULOMBE, Martine ÉLUE SANS OPPOSITION
Siège # 3	COURVILLE, Patrick LAMOUREUX Ginette
Siège # 4	RODGERS, John ÉLU SANS OPPOSITION

Siège # 5 LYRETTE, Jocelyne
VILLENEUVE, Madeleine

Siège #6 BÉLANGER, Éric
GUINDON, Gaston

J'ai donc déclaré que le scrutin se tiendra le dimanche 3 novembre 2013 et le vote par anticipation le dimanche 27 octobre 2013

J'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection Madame Julie Rail

Liste du personnel électorale

Réviseur de la liste électorale Madame Hélène Hubert, réviseur
Madame Stéphanie Gagnon, réviseur
Madame Mélanie Séguin, secrétaire

Journée du vote par anticipation

Scrutateur du bureau de vote Madame Kim Thibeault
Secrétaire du bureau de vote Madame Mélanie Séguin

Scrutateur du bureau de vote Madame Stéphanie Gagnon
Secrétaire du bureau de vote Madame Denise Dupras

Ouverture du vote par anticipation

Scrutateur du bureau de vote Madame Kim Thibeault
Secrétaire du bureau de vote Madame Mélanie Séguin

Scrutateur du bureau de vote Madame Stéphanie Gagnon
Secrétaire du bureau de vote Madame Alexandra Désabrais

Table de vérification Madame Hélène Hubert présidente de la table
Madame Nathalie Désabrais, secrétaire
Madame Alexandra Désabrais, secrétaire

Primo Monsieur Daniel Désabrais
Aide primo Madame Gisèle Landry

Journée du Scrutin

Table 1 **Scrutateur** Madame Manon Mayer
Secrétaire Madame Pierrette Fortin
En remplacement de Madame Céline Larochelle

Table 2 **Scrutateur** Madame Monique Paiement
Secrétaire Madame Louise Hélène Desrochers

Table 3 **Scrutateur** Madame Carole Boudrias
Secrétaire Madame Mylène Boudrias

Table 4 **Scrutateur** Madame Audrey-Anne Gagnon
Secrétaire Madame Annie St-Martin

Table de vérification Madame Hélène Hubert présidente de la table
 Madame Nathalie Désabrais, secrétaire
 Madame Alexandra Désabrais, secrétaire

Primo Monsieur Daniel Désabrais
Aide primo Madame Gisèle Landry

Gardien de sécurité Monsieur James Davis de la Compagnie Garda

<u>MAIRE</u>	<u>COULOMBE, GÉRARD</u>	<u>DORION, ROLAND</u>	<u>REJETÉ- ANNULÉ</u>
<u>Anticipation n°1</u>	<u>71</u>	<u>26</u>	<u>1</u>
<u>Anticipation n°2</u>	<u>111</u>	<u>39</u>	<u>4</u>
<u>Section de vote n°1</u>	<u>66</u>	<u>7</u>	<u>----</u>
<u>Section de vote n°2</u>	<u>50</u>	<u>25</u>	<u>7</u>
<u>Section de vote n°3</u>	<u>92</u>	<u>12</u>	<u>4</u>
<u>Section de vote n°4</u>	<u>76</u>	<u>24</u>	<u>2</u>
<u>RÉSULTAT</u>	<u>466</u>	<u>133</u>	<u>18</u>
<u>POURCENTAGE</u>	<u>77,80%</u>	<u>22,20%</u>	

<u>POSTE N°1</u>	<u>BON-ENFANT, JOHANNE</u>	<u>CHALIFOUX, JEAN- PIERRE</u>	<u>REJETÉ- ANNULÉ</u>
<u>Anticipation n°1</u>	<u>71</u>	<u>21</u>	<u>6</u>
<u>Anticipation n°2</u>	<u>108</u>	<u>41</u>	<u>5</u>
<u>Section de vote n°1</u>	<u>54</u>	<u>19</u>	<u>----</u>
<u>Section de vote n°2</u>	<u>62</u>	<u>16</u>	<u>3</u>
<u>Section de vote n°3</u>	<u>83</u>	<u>21</u>	<u>4</u>
<u>Section de vote n°4</u>	<u>79</u>	<u>19</u>	<u>4</u>
<u>RÉSULTAT</u>	<u>457</u>	<u>137</u>	<u>22</u>
<u>POURCENTAGE</u>	<u>76,94%</u>	<u>23,06%</u>	

<u>POSTE N°3</u>	<u>COURVILLE, PATRICK</u>	<u>LAMOUREUX, GINETTE</u>	<u>REJETÉ- ANNULÉ</u>
<u>Anticipation n°1</u>	<u>68</u>	<u>28</u>	<u>2</u>
<u>Anticipation n°2</u>	<u>108</u>	<u>43</u>	<u>3</u>
<u>Section de vote n°1</u>	<u>48</u>	<u>24</u>	<u>1</u>
<u>Section de vote n°2</u>	<u>56</u>	<u>24</u>	<u>2</u>
<u>Section de vote n°3</u>	<u>68</u>	<u>37</u>	<u>3</u>
<u>Section de vote n°4</u>	<u>77</u>	<u>24</u>	<u>1</u>
<u>RÉSULTAT</u>	<u>425</u>	<u>180</u>	<u>12</u>
<u>POURCENTAGE</u>	<u>70,25%</u>	<u>29,75%</u>	

<u>POSTE N°5</u>	<u>LYRETTE, JOCELYNE</u>	<u>VILLENEUVE, MADELEINE</u>	<u>REJETÉ- ANNULÉ</u>
<u>Anticipation n°1</u>	<u>77</u>	<u>18</u>	<u>2</u>
<u>Anticipation n°2</u>	<u>113</u>	<u>37</u>	<u>4</u>
<u>Section de vote n°1</u>	<u>55</u>	<u>16</u>	<u>2</u>
<u>Section de vote n°2</u>	<u>69</u>	<u>11</u>	<u>2</u>
<u>Section de vote n°3</u>	<u>89</u>	<u>15</u>	<u>4</u>
<u>Section de vote n°4</u>	<u>82</u>	<u>16</u>	<u>4</u>
<u>RÉSULTAT</u>	<u>485</u>	<u>113</u>	<u>18</u>
<u>POURCENTAGE</u>	<u>81,10%</u>	<u>18,90%</u>	

<u>POSTE N°6</u>	<u>BÉLANGER, ÉRIC</u>	<u>GUINDON, GASTON</u>	<u>REJETÉ- ANNULÉ</u>
<u>Anticipation n°1</u>	<u>78</u>	<u>12</u>	<u>8</u>
<u>Anticipation n°2</u>	<u>125</u>	<u>24</u>	<u>5</u>
<u>Section de vote n°1</u>	<u>61</u>	<u>9</u>	<u>3</u>
<u>Section de vote n°2</u>	<u>70</u>	<u>8</u>	<u>4</u>
<u>Section de vote n°3</u>	<u>93</u>	<u>10</u>	<u>5</u>
<u>Section de vote n°4</u>	<u>83</u>	<u>13</u>	<u>6</u>
<u>RÉSULTAT</u>	<u>510</u>	<u>76</u>	<u>31</u>
<u>POURCENTAGE</u>	<u>87,03%</u>	<u>12,97%</u>	

617 électeurs sur une possibilité de 1 044

Taux de participation : 59%

Donnée à Grand-Remous, ce 8 novembre 2013

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-05

Approbation des comptes payés durant le mois d'octobre 2013

La conseillère, madame Jocelyne Lyrette, appuyée du conseiller, monsieur John Rodgers, propose et il est résolu que la municipalité approuve les comptes payés durant le mois d'octobre 2013 pour la somme de 32 644.81 \$, le tout tel que détaillé sur la liste soumise à cet effet.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Betty McCarthy, directrice générale de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus sont engagées.

Betty McCarthy
Directrice générale

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-06

Approbation des comptes payables du mois d'octobre 2013

Le conseiller, monsieur Patrick Courville, appuyé du conseiller monsieur Éric Bélanger, propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous accepte les comptes payables du mois d'octobre pour la somme 190 367.85 \$ ainsi que le supplément remis avant l'assemblée de 1 314.69 \$ et autorise la directrice générale à retenir le fournisseur 92800 au montant de 44 343.16 \$, pour un total de 147 339.38 \$ le tout tel que détaillé sur la liste soumise à cet effet.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Betty McCarthy, directrice générale de la municipalité de Grand-Remous certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus sont engagées.

Betty McCarthy
Directrice générale

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-07

Adoption du rapport mensuel des paies du mois d'octobre 2013

La conseillère, madame Johanne Bonenfant, appuyée du conseiller monsieur John Rodgers, propose et il est résolu d'accepter le rapport mensuel pour les paies du mois d'octobre 2013.

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-08

Adoption de la révision budgétaire 2013 de l'office municipale d'habitation

La conseillère, madame Martine Coulombe, appuyée du conseiller, monsieur John Rodgers, propose et il est résolu que la révision budgétaire 2013 de l'office municipal d'habitation soit adoptée tel que présenté, et autorise à payer le montant de 1 951.00\$ pour des bris divers tels que réparation d'un dégât d'eau, de lumières extérieures, avertisseur de fumée et analyse d'eau.

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-09

Formation des élus / formation de base, formation obligatoire en matière d'éthique et déontologie et une conférence Web

Le conseiller, monsieur Patrick Courville, appuyé du conseiller monsieur Éric Bélanger, propose et il est résolu que les membres du conseil de la municipalité assistent à la formation des nouveaux élus qui se tiendra à Maniwaki les 1^{er} et 2 février 2014, au coût de 534.63\$ t.i. chacun.

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-10

Nomination du maire monsieur Gérard Coulombe dans le dossier de la signalisation de la rivière Gatineau

La conseillère, madame Jocelyne Lyrette, appuyée de la conseillère, madame Johanne Bonenfant, propose et il est résolu que le maire monsieur Gérard Coulombe soit nommé dans le dossier de la signalisation de la rivière Gatineau au centre du Village.

Il est également résolu d'étudier la possibilité d'installer un panneau mentionnant toutes les sortes de poissons qui se trouvent dans la rivière Gatineau.

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-11

Complicité Emploi Vallée-de-la-Gatineau / demande d'aide financière pour les bourses de la relève

La conseillère, madame Martine Coulombe, appuyée du conseiller, monsieur John Rodgers, propose et il est résolu qu'un montant de 100\$ soit accordé à Complicité Emploi Vallée-de-la-Gatineau pour les bourses de la relève.

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-12

Alliance autochtone local 080 demande d'aide financière pour le party de Noël des enfants

La conseillère, madame Jocelyne Lyrette, appuyée de la conseillère, madame Martine Coulombe, propose et il est résolu qu'un montant de 1 000\$ soit accordé à l'Alliance autochtone local 080 pour l'organisation du party de Noël de tous les enfants de la municipalité de Grand-Remous

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-13

Centre de Santé et CLSC de Maniwaki / demande d'une contribution monétaire pour le dîner de Noël pour la clientèle suivie à domicile

La conseillère, madame Martine Coulombe, appuyée de la conseillère, madame Johanne Bonenfant, propose et il est résolu qu'un montant de 150\$ soit accordé au Centre de Santé et CLSC de Maniwaki, pour le dîner de Noël de la clientèle suivie à domicile.

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-14

Nomination du conseiller monsieur Éric Bélanger pour la réfection des portes de la caserne incendie

La conseillère, madame Martine Coulombe, appuyée de la conseillère, madame Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que le conseiller monsieur Éric Bélanger soit nommé personne responsable pour le dossier de la réfection des portes de la caserne incendie.

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-15

Nomination du maire monsieur Gérard Coulombe pour le dossier Camps touristiques La Pointe à David

Le conseiller, monsieur John Rodgers, appuyé de la conseillère, madame Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que le maire monsieur Gérard Coulombe soit nommé pour le suivi du dossier de la Pointe à David.

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-16

**DOSSIER CAMPS TOURISTIQUES LA POINTE À DAVID INC.
Récupération des blocs de béton et de l'escalier**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Grand-Remous a procédé en juillet 1999 à l'achat et l'installation de blocs de béton d'un escalier sur le terrain appartenant au ministère;

CONSIDÉRANT QUE l'achat et l'installation des blocs de béton ainsi que l'escalier ont été payés en totalité par la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires «Camps touristiques Pointe à David inc.» ont obtenu le permis nécessaire pour faire l'installation d'une clôture sur leur terrain;

CONSIDÉRANT QUE dans une correspondance reçue de Me Caroline Simard sa cliente «Camps touristiques Pointe à David inc.» est prête à retarder l'installation de la clôture au 12 novembre prochain;

CONSIDÉRANT QU'une visite terrain confirme que ladite clôture a été installée en date du 11 novembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Grand-Remous désire entreprendre les procédures nécessaires pour procéder à la récupération des blocs de béton et de l'escalier;

CONSIDÉRANT QUE l'installation de ladite clôture aurait pour effet de rendre les travaux de récupération impossible par la voie publique;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, madame Martine Coulombe, appuyée du conseiller, monsieur Éric Bélanger, propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous mandate Me Rino Soucy pour entreprendre les procédures nécessaires pour que la municipalité puisse récupérer ses biens.

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-17

RENCONTRE ENTRE LE MRNF, LE MTQ ET LA MUNICIPALITÉ
Dossier «Camps touristiques Pointe à David inc.»

CONSIDÉRANT QUE l'installation d'une clôture par les propriétaires de «Camps touristiques Pointe à David inc.» implique le MRNF, le MTQ et la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité juge important que les deux ministères concernés puissent obtenir toute l'information pertinente au dossier, soit de 1997 à aujourd'hui;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller, monsieur Patrick Courville, appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant, propose et il est résolu qu'une rencontre soit organisée le plus rapidement possible entre le MRNF, le MTQ et la municipalité.

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-18

REJET DE LA SOUMISSION - 2^e APPEL D'OFFRES GRA-2012-01

Réfection de la rampe de mise à l'eau publique du Réservoir Baskatong

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière adjointe et inspectrice municipale de la municipalité a procédé, le 20 septembre 2013, à l'ouverture de la soumission reçue

Soumissionnaire	Conforme	Montant soumissionné	Montant corrigé (taxes incluses)
Michel Lacroix Construction inc.	Non Irrégularité mineure	118 667,06 \$	130 266,76 \$

ATTENDU QUE le coût des travaux ne respecte pas les budgets alloués;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller, monsieur Patrick Courville, appuyé de la conseillère madame, Martine Coulombe, propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous rejette la soumission ouverte le 20 septembre 2013 concernant les travaux de réfection de la rampe de mise à l'eau publique du Réservoir Baskatong.

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-19

Autorisation des travaux en régie pour la réfection de la mise à l'eau

Le conseiller, monsieur John Rodgers, appuyé de la conseillère, madame Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que la municipalité procède en régie à la réfection de la mise à l'eau. Un montant de 50 000\$ est alloué pour ces travaux et le tout devra être terminé au plus tard le 31 mars 2014.

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-20

Engagement d'un aide-journalier pour la préparation de la glace sur la patinoire

La conseillère, madame Johanne Bonenfant, appuyée du conseiller, monsieur Éric Bélanger, propose et il est résolu que la directrice générale, madame Betty McCarthy et la secrétaire-trésorière adjointe madame Julie Rail soient autorisées à faire l'engagement d'une personne à titre d'aide journalier pour la préparation de la glace de la patinoire. Cette offre d'emploi sera affichée selon la procédure prévue dans la convention collective.

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-21

Engagement à temps partiel d'un surveillant aux loisirs

La conseillère, madame Jocelyne Lyrette, appuyée du conseiller, monsieur Patrick Courville, propose et il est résolu que la directrice générale madame Betty McCarthy et la secrétaire-trésorière adjointe madame Julie Rail soient autorisées à faire l'engagement d'une personne à titre de surveillant aux loisirs.

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-22

Guide touristique des Hautes-Laurentides / publicité

Le conseiller, monsieur Patrick Courville, appuyé de la conseillère madame Martine Coulombe, propose et il est résolu que la municipalité accepte de faire paraître une publicité de notre municipalité dans le guide touristique des Hautes-Laurentides au coût de 775\$ + les taxes applicables

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-23

Ouverture du Centre Jean-Guy Prévost pour l'organisation d'un soir de jeux : ballon volant, badminton ou autres

La conseillère, madame Johanne Bonenfant, appuyée de la conseillère madame Martine Coulombe, propose et il est résolu que le Centre Jean-Guy Prévost ouvre le jeudi soir, pour l'organisation de jeux tels que ballon volant, badminton ou autres.

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-24

Ouverture du Centre sportif en tout temps

Le conseiller, monsieur John Rodgers, appuyé de la conseillère, madame Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que le Centre Sportif de la municipalité soit dorénavant ouvert en tout temps.

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-25

Nomination d'une mairesse suppléante / la conseillère madame Johanne Bonenfant

Considérant que la municipalité doit désigner un(e) conseiller(ère) pour remplacer le maire si ce dernier devait s'absenter;

Considérant que la personne nommée à titre de mairesse suppléante possède tous les pouvoirs attachés à cette fonction;

En conséquence et pour ces motifs, le conseiller, monsieur John Rodgers, appuyé de la conseillère, madame Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu de nommer la conseillère, madame Johanne Bonenfant pour remplacer le maire, monsieur Gérard Coulombe à titre de substitut de la municipalité locale au sein du conseil et de la M.R.C. Vallée-de-la-Gatineau soit assemblée générale, comité plénier et toutes autres rencontres dont le maire fait partie à la M.R.C. Vallée-de-la-Gatineau.

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-26

Autorisation de signature des chèques et autres documents pour la municipalité

La conseillère, madame Martine Coulombe, appuyée de la conseillère, madame Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu

QUE monsieur Gérard Coulombe, maire de la municipalité soit autorisé à signer les chèques et documents officiels pour et au nom de la municipalité de Grand-Remous

QUE lors de l'absence du maire, monsieur Gérard Coulombe, la conseillère, madame Johanne Bonenfant, mairesse suppléante de la municipalité soit autorisée à signer les chèques et documents officiels pour et au nom de la municipalité de Grand-Remous

QUE madame Betty McCarthy, directrice générale soit autorisée à signer les chèques et documents officiels pour et au nom de la municipalité de Grand-Remous

QUE madame Monique Paiement, secrétaire trésorière adjointe, soit autorisée à signer les chèques et documents officiels pour et au nom de la municipalité de Grand-Remous

QUE la présente résolution, remplace toutes autres résolutions aux mêmes titres soient abrogées et remplacées par les dispositions de la présente résolution

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-27

Nomination des représentants de la municipalité au CA de L'Office municipale de Grand-Remous (Place L'Oasis)

La conseillère, madame Johanne Bonenfant, appuyée de la conseillère, madame Martine Coulombe, propose et il est résolu que le conseiller, monsieur John Rodgers soit nommé pour siéger au sein du CA de l'Office municipal d'habitation de Grand-Remous (place l'Oasis).

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-28

Nomination d'un représentant sur le conseil de la R.I.A.M.

Le conseiller, monsieur Patrick Courville, appuyé de la conseillère, madame Johanne Bonenfant, propose et il est résolu que le maire, monsieur Gérard Coulombe soit nommé pour représenter la municipalité de Grand-Remous sur le conseil de la R.I.A.M (régie intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki et Haute-Gatineau)

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-29

Nomination d'un représentant substitut sur le conseil de la R.I.A.M.

Le conseiller, monsieur Éric Bélanger, appuyé de la conseillère, madame Jocelyne Lyrette propose et il est résolu que la conseillère, madame Johanne Bonenfant soit nommée représentant substitut de la municipalité de Grand-Remous sur le conseil de la R.I.A.M (régie intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki et Haute-Gatineau).

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-30

Nomination des dossiers attribués à chacun des élus municipaux

MAIRE : Gérard Coulombe

- Coordination des Services -Direction du personnel et secrétariat
- Supervision générale -Dossier HLM
- Protection civile -Déneigement / Entretien des véhicules
- Régie intermunicipale aéroport
- Convention collective
- Niska
- Budget
- Voirie
- Clinique médicale

POSTE # 1 : Johanne Bonenfant

- Pro mairesse
- Hygiène du milieu
- Revitalisation des rives et des parcs
- Fosse septique
- Convention collective
- Budget

POSTE # 2 : Martine Coulombe

- Clinique médicale
- Loisir
- Bibliothèque
- Revitalisation et parc
- Comité d'embellissement

- POSTE # 3 : Patrick Courville

- Industrie/ Commerce
- Croix Rouge (substitut)
- Urbanisme et aménagement
- Déneigement / Entretien Véhicule de voirie
- Comité consultatif d'Urbanisme & Construction-zonage
- Loisir

POSTE # 4 : John Rodgers

- Politique familiale
- Loisirs
- HLM
- Éclairage public
- Comité d'embellissement

POSTE # 5 Jocelyne Lyrette

- Bibliothèque (conseillère responsable & représentante auprès du CRSBP)
- Comité de ruralité
- Convention collective (substitut)
- Loisir

POSTE # 6 : Éric Bélanger

- Édifice municipale
- Régie intermunicipale aéroport (Substitut)
- Sécurité civile et Croix Rouge
- Incendie
- Entretien Véhicules incendies
- Loisir

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2013-G-1111-31

Travaux d'entretien hivernal de déneigement, sablage ainsi que nivelage d'un chemin privé ou non municipalisé

Note le conseiller monsieur Patrick Courville, déclare son intérêt particulier et ne participe ni aux délibérations, ni au vote à cette résolution.

La conseillère, madame Jocelyne Lyrette, appuyée du conseiller, monsieur Éric Bélanger, propose et il est résolu que la municipalité procède à un projet pilote pour les travaux d'entretien hivernal de déneigement, sablage ainsi que nivelage de chemins privés ou non municipalisés pour la saison 2013-2014, soit pour le chemin Bélanger ainsi que la 1^{re} boucle du chemin Lafrance qui comprend les numéros civiques 32 à 45.

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION est par la présente donné par la conseillère, madame Johanne Bonenfant, de la présentation du règlement numéro 111113-242 relatif aux Travaux d'entretien hivernal de déneigement, sablage ainsi que nivelage d'un chemin privé ou non municipalisé

Et que dispense de lecture soit faite dudit règlement en conformité avec les dispositions du 2e alinéa de l'article 445 du code municipal. Ledit règlement sera présenté au cours d'une séance ultérieure.

2013-G-1111-31

Achat de lumières et arbres pour décoration de Noël à l'intersection de la route 105/117

La conseillère, madame Martine Coulombe, appuyée du conseiller, monsieur Éric Bélanger, propose et il est résolu qu'un montant de 2 000\$ soit accordé pour faire l'achat de lumières et arbres pour décoration de Noël à l'intersection de la route 105/117.

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil.

Cette période a débuté à 19h50.

2013-G-1111-32

Fermeture de la présente assemblée

La conseillère, madame Martine Coulombe, appuyée du conseiller, monsieur John Rodgers, propose et il est résolu à 20h05 que la présente assemblée soit fermée.

Note Le maire, monsieur Gérard Coulombe, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Gérard Coulombe
Maire

Betty McCarthy
Directrice générale